

« L'ALSACE » SAINT-LOUIS

9, Croisée des lys
68300 Saint-Louis
Tél. 03.89.69.13.40
Fax : 03.89.89.48.42
Fax rédaction : 03.89.69.20.88
E-mail :
ALSredactionSLO@alsace.fr
Internet : www.alsace.fr
Service lecteurs :
09.69.32.80.31.
Agence : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à
17 h ; samedi de 8 h à 11 h.
Secrétaire à la rédaction :
Service publicité :
06.84.53.27.00

LES URGENCES

Sapeurs-pompiers : 18
Polyclinique des Trois frontières, service des urgences :
03.89.70.37.14
Ambulances ludoviennes :
03.89.69.10.00 ; Saint-Louis se-
cours ambulances : 439, rue du
1^{er} Mars, Saint-Louis,
03.89.32.76.14
Gendarmerie de Saint-Louis :
03.89.69.15.40. De Hagenthal :
03.89.68.50.01. De Sierentz :
03.89.81.53.11 ou 17
Urgence gaz : 03.89.69.78.27
Urgence eau/assainissement :
0810.46.34.63
Elektra Birseck :
03.89.89.76.40
Huningue : 03.89.89.76.24
Urgence électricité Huningue :
03.89.67.78.38.
EDF 24 h/24 ; information :
08.10.35.35.00 ; dépannage :
08.10.33.31.68
GDF : 03.89.57.27.28.
Entraide femmes Haut-Rhin,
pour briser l'isolement des
femmes : 07.81.90.56.20
(24 h / 24), e-mail :
entraidefemmes@orange.fr
Facebook : entraide femmes
haut-rhin.
Association Solidarité femmes
68, 1, avenue de Bâle à Saint-
Louis : 03.89.70.02.21 ; e-mail :
assoc@solidaritefemmes68.fr

LES SERVICES

Confédération nationale du lo-
gement (CNL) ; permanence
tous les jours de 17 h 30 à 19 h,
sauf pendant les vacances sco-
laires, au CACL, rue Barbanègre
à Huningue.
Ludoversives : pour besoins de
main-d'œuvre (ménage, repa-
sage, jardinage), 3, rue de la
Gare à Saint-Louis,
03.89.69.70.72. Du lundi au ven-
dredi de 8 h à 11 h 30 et de
13 h 30 à 17 h.
Couples et familles du Haut-
Rhin : conseil conjugal et fami-
lial, sur rendez-vous au
06.18.21.44.84. Permanence les
2^e et 3^e jeudis du mois de
16 h 30 à 18 h 30 (hors congés
scolaires), à la Maison des asso-
ciations, 3, avenue de Bâle à
Saint-Louis. Tél. 03.89.69.84.83.
Aparnad, pour l'aide et l'accom-
pagnement à domicile : 80, rue
de Mulhouse à Saint-Louis.
Tél. 03.89.89.39.90. Fax :
03.89.57.35.91, du lundi au ven-
dredi de 8 h à 12 h et de 14 h à
17 h.
Alcooliques anonymes : caféte-
ria de la clinique des Trois fron-
tières, 8, rue Saint-Damien à
Saint-Louis. Réunion vendredi à
20 h. Dernier vendredi du mois :
permanence de 19 h à 20 h et
réunion ouverte à 20 h. Tél.
07.68.73.09.73. Internet :
www.alcooliquesanonymesal-
sace.com.

Pharmacies

Le pharmacien de garde est indi-
qué sur la porte de toutes les phar-
macies. Il est aussi possible
d'appeler le 3237 (0,34 € la minute
depuis un poste fixe) ou de consul-
ter le site www.pharma68.fr

En bref

Saint-Louis
ALZHEIMER. L'association France
Alzheimer Haut-Rhin tiendra sa
prochaine permanence d'accueil
et d'écoute à Saint-Louis, le jeudi
12 janvier, de 10 h à 12 h, au pôle
généraliste, 80 rue de Mul-
house. Pour toute information ou
un éventuel rendez-vous, appeler
le 03.89.42.79.36.

Blotzheim
GYMNASTIQUE DES ADULTES DU
LUNDI. La séance de gymnastique
du lundi 9 janvier est annulée.

Huningue
THÉ DANSANT. Le centre commu-
nal d'action sociale invite les ama-
teurs de danse à son traditionnel
thé dansant, avec la galette des
Rois, le mardi 10 janvier, de 14 h à
18 h au Triangle, salle Atrium (rez-
de-chaussée). L'après-midi sera
animé par Atout cœur. Le billet
d'entrée est de 4 €.

EUROAIRPORT

Les vols nocturnes au cœur des débats

Fin décembre, l'EuroAirport publiait le compte-rendu de la 15^e séance de la Commission tripartite de l'environnement. Au cœur des échanges, les nuisances sonores dues aux vols nocturnes, en forte hausse cette année.



L'EuroAirport poursuit son développement. Avec des conséquences sur les nuisances sonores. Les riverains souhaitent faire entendre leur voix. Ils le peuvent au sein de différentes instances, dont la Commission tripartite de l'environnement qui siègeait en décembre.

Matthias Suhr, directeur général de l'EuroAirport, a évoqué la stratégie globale de développement d'ici à l'horizon 2030. C'était lors de la 15^e séance de la Commission tripartite de l'environnement, devant les représentants des associations de riverains, dont Bruno Wollenschneider, de l'Adra (lire ci-dessous). Associations qui, assure Matthias Suhr, seront « associées de manière appropriée à ce processus ». Matthias Suhr a précisé que « l'EuroAirport souhaite se développer avec les riverains et non pas contre eux ».

Le sujet principal de la réunion concernait les nuisances sonores liées aux événements de bruit aéronautique. Il est établi que le nombre de mouvements a augmenté d'environ 3 % dans les trois premiers trimestres 2016 par rapport à l'année passée. Il a été constaté que pendant les heures de nuit entre 22 h et 6 h, et plus particulièrement entre 22 h et 24 h, le nombre de vols a augmenté de 5,4 % (+ 353 mouve-

ments). Au vu de cette évolution, « l'ensemble des membres de la Commission tripartite se sont accordés sur le fait qu'il fallait agir. Les avis étaient partagés quant aux mesures concrètes à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif », explique l'EuroAirport.

Positions divergentes

Les solutions envisagées différen-
tent. Pour les associations de riverains, une interdiction stricte des mouvements de nuit entre 23 h et 6 h serait positive pour l'ensemble de la population des trois pays.

Pour sa part, Matthias Suhr estime : « Cette problématique pourrait être résolue au moins en partie à l'aide de mesures spécifiques, telles que des discussions ciblées avec des compagnies aériennes, des redevances modulées et d'autres actions pragmatiques. » Pour l'EuroAirport, « compte tenu de la situation concurrentielle et de l'importance

du secteur du fret, les heures d'ouverture actuellement en vigueur devraient être conservées. »

Les représentants des autorités et des gouvernements des trois pays jugent « nécessaire de limiter les nuisances sonores pendant la nuit », mais seraient, « contrairement aux associations de riverains, en faveur des mesures spécifiques proposées par l'EuroAirport ».

Autres points soulevés

Les résultats de l'étude de faisabilité pour la modélisation des empreintes sonores ont fait débat et ont été longuement discutés. Cette étude a été réalisée en collaboration entre l'aéroport, les associations de riverains et l'autorité de l'aviation civile française. Selon l'EuroAirport, l'analyse des douze vols sélectionnés « n'a pas produit d'enseignements supplémentaires considérables ». Pour les associations de riverains, le

résultat de l'étude est important car il a montré en particulier que « les méthodes conventionnelles de calcul du bruit sous-estiment clairement les nuisances sonores subies par les riverains. »

Un accord a été trouvé pour ce qui concerne la demande des associations de riverains relative à la vérification de l'impact sonore des procédures actuelles de décollage et d'atterrissage (par exemple par rapport à la courbe de décollage Ilbeg). Matthias Suhr était d'accord avec cette demande des associations de riverains et la soutient. L'aéroport souhaite également que les nouvelles techniques soient prises en compte au niveau du concept d'utilisation des pistes actuel et que d'éventuelles améliorations soient mises en œuvre. Dans ce contexte, l'EuroAirport va solliciter les autorités de l'aviation civile française (Direction générale de l'aviation civile, DGAC) et suisse (Office fédéral de l'aviation civile, Ofac).

L'Adra défend le repos nocturne des riverains

L'Association de défense des riverains de l'aéroport (Adra) siège au sein de la Commission tripartite de l'environnement au côté d'autres associations allemandes ou suisses. Elle défend le repos nocturne des riverains.

Jean-Christophe Meyer

L'Adra compte à ce jour 125 familles membres. L'Association de défense des riverains de l'EuroAirport a constaté « une augmentation drastique des vols après 23 h ». Cela alors même que l'association a intensifié les contacts avec les élus et l'EuroAirport. « Mais nous sommes encore dans les promesses. »

Car de l'autre côté, « Zurich et Genève étant saturés, les Suisses veulent développer l'EAP comme aéroport de dérivation », assure l'Adra. Les trois structures fonctionneraient en réseau. C'est une volonté forte... Qu'on retrouve dans le plan stratégique 2030 en cours d'élaboration. « Il intègre le raccordement ferroviaire, le tram, l'extension de la zone 6, au sud-ouest de la piste principale, avec des bâtiments, des centres de conférence, etc. », indique

Bruno Wollenschneider, président. Pour l'Adra, c'est le fret, et en particulier le fret express (+ 10 %), qui est en cause. « L'immense majorité des vols de nuit, après 23 h, concernent le fret express. »

+70%

Jacques Finck a compté ces vols nocturnes lors de la période estivale (de début juin à fin septembre, sur quatre mois). Il y a eu 90 décollages après 23 h vers le sud durant cette période en 2015. 155 en 2016. « Soit une augmentation de 70 %. C'est énorme », alors qu'après 23 h, « les gens doivent avoir le droit au repos nocturne. » Sans compter qu'il y a les premiers atterrissages dès 5 h le matin...

Certes, reconnaît l'Adra, il y a des efforts qui sont faits, « mais à la marge. Le fret express se dévelop-

pe, même si l'EAP est beaucoup plus strict sur la modernité des avions, les tranches horaires. La politique d'expansion a malgré tout pour conséquence plus de bruit. D'ailleurs, souligne Bruno Wollenschneider, l'Acnusa (Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires) a pointé du doigt les nombreuses dérogations pour des vols de nuit entre 23 h et 24 h.

Soutien des élus ?

L'Adra attend beaucoup des élus. Ainsi, après l'assemblée générale, une motion a été envoyée aux communes concernées par les nuisances sonores. Deux l'ont signée. Wentzwiller et Bartenheim.

Les autres réfléchissent... « Peut-être cela se fera-t-il dans le cadre de la nouvelle agglomération ? », espèrent les responsables de l'association. Qui notent aussi : « Les

élus locaux et nationaux ne sont pas assez présents pour représenter les habitants de la région frontalière dans les différentes instances de décision de l'EuroAirport. »

Pistes en vue

D'autres actions sont au stade des promesses : ainsi de la révision des boucles Elbeg et Lumel, qui sont bruyantes et datent du début des années 2000. Mais il y a de l'espoir. Ainsi, l'étude de développement de l'EAP de 2009 était encore « purement économique. La prochaine devra tenir compte du développement durable, avec l'environnement et la santé (troubles du sommeil, pertes de la valeur mobilière, etc.). » Et puis une campagne de mesure de l'air devrait sortir au mois de janvier. Aux riverains d'être patients... Mais aussi de se mobiliser !

Justice

Bâle

Il volait des voitures de location

Les 22 août et 25 novembre 2014, un homme de 48 ans a loué deux véhicules dans des sociétés de location bâloises pour 24 heures. Mais ne les a jamais restitués. Jugé hier par le tribunal correctionnel de Saverne pour ces faits, le prévenu, actuellement incarcéré au centre de détention d'Oermingen, dans les Vosges du Nord, a affirmé que le premier véhicule a été volé en République tchèque et qu'il n'a pas loué le second. « J'ai servi d'interprète pour un ami qui ne parlait pas allemand », s'est-il défendu, tout en le qualifiant de « véritable escroc ».

« Le problème, Monsieur, c'est que vous avez déjà été condamné une dizaine de fois en Allemagne depuis 2004 pour des faits identiques », a pointé le président du tribunal Avner Azoulay. Convaincu que Marcel Lacroix, natif de Teplice en République tchèque, a utilisé ce stratagème comme « gagne-pain », selon les mots du substitut du procureur Laurent Gérardin, les juges l'ont condamné à 18 mois de prison ferme avec maintien en détention.

Mémento

Vendredi 6 janvier

Stetten : Mademoiselle, film sud coréen de Park Chan-wook en VO (interdit au moins de 12 ans), à la salle polyvalente, à 20 h. Durée : 2 h 25.

Samedi 7 janvier

Bartenheim : loto/bingo sans démarquer de la société de gymnastique, Espace 2000, à 20 h.
Hégenheim : 42^e marche populaire internationale organisée par la Chorale 1864. Départs de la salle des fêtes de 7 h à 14 h.
Helfrantzkirch : Um Himmelswillen, Herr Pfarrer, comédie en trois actes de Bernd Gombold, salle polyvalente, à 20 h.
Huningue : soirée VIP du conseil des jeunes, au Triangle, à 20 h. Entrée : 5 €.
Saint-Louis : concert du Nouvel An, par l'orchestre de Saint-Louis, à la Coupole, à 20 h 30.
Sierentz : loto de l'Épiphanie de l'ASL Koetzingue, salle de l'Agora, à 20 h.

Dimanche 8 janvier

Brusbach : visite de la crèche, de 14 h à 17 h.
Dietwiller : visite de la crèche, de 14 h à 17 h.
Hégenheim : 42^e marche populaire internationale organisée par la Chorale 1864. Départs de la salle des fêtes de 7 h à 14 h.
Héningue : portes ouvertes au Cercle d'histoire, de 14 h à 17 h, au 21, Impasse du Fronacker.
Kemps : Noël d'autrefois à la Maison du patrimoine, de 14 h à 17 h.
Kemps : concert de Nouvel An de l'orchestre et chœur de l'UHA, Espace rhénan, à 16 h.
Landsers : concours de belote individuel, au club-house, à 14 h (inscription sur place à partir de 13 h 30). Tarif : 12 € par personne.
Landsers : visite de la crèche, de 14 h à 17 h.
Rosenau : concert du Chœur d'hommes du Rhin de Village-Neuf, à 17 h, à l'église Saint-Fridolin. Entrée libre, plateau.
Saint-Louis : concert du Nouvel An, par l'orchestre de Saint-Louis, à 17 h.
Saint-Louis : les Amis du patrimoine font découvrir au public l'ancienne Brasserie Freund, l'enseignement à Saint-Louis avec présentation des établissements scolaires et des enseignants de Saint-Louis ainsi qu'une échoppe de condonnier et l'ancien mécanisme de l'horloge du temple protestant de Saint-Louis, à la Maison du patrimoine, de 10 h à 13 h.
Sierentz : loto de l'Épiphanie de l'ASL Koetzingue, salle de l'Agora, à 14 h.
Sierentz : concert de l'Épiphanie avec le chœur d'hommes Liederkranz à 17 h, à l'église Saint-Martin. Plateau au profit de la rénovation de l'église de Wahlbach.
Steinbrunn-le-Bas : visite de la crèche, de 14 h à 17 h.
Steinbrunn-le-Haut : visite de la crèche, de 14 h à 17 h.